

Sur un autre ton...Monsieur le Président, s'il vous plait...

Oui, j'ai la parole. Bien sûr que la défense a la parole ! Ça vous dérange peut-être ?

Surtout que vous le savez-bien Monsieur le Président que la défense de la défense c'est ma spécialité.

Permettez. J'en profite pour faire un peu de démarchage.

Au public :

« Oui, chers confrères, l'avocat des avocats, c'est moi ! La défense de la défense, c'est mon domaine !

*Alors, n'ayez plus peur des incidents d'audience, j'assure vos arrières !
Une prise de position politique qui dérange, aucun problème !
Vous voulez plaider dans le box ? Ne craignez rien !*

Mais rassurez-vous, je fais aussi dans les pourris...

*Disparition de pièce communiquées,
passage de portable au parloir,
délit de traite des collaborateurs...*

N'hésitez pas, chers confrères, je suis là !

Ma carte est disponible auprès de l'huissier à la sortie de l'audience ! »

Henri Leclerc 60 ans qu'il plaide, 60 ans que je le défends.

Et vous pensiez sérieusement Monsieur le Président que pour Henri Leclerc, la défense allait envisager **un dépôt de dossier** ?

Laissez-moi aussi remarquer que quand vous êtes bâtonnier, plaider une heure, ça ne vous dérange pas, par contre quand vous êtes président, alors là c'est montre au poignet !

Faut vous dire Henri, que chez ces gens-là, on ne plaide plus Monsieur, on ne plaide plus, on dépose...

Vers le président : C'est vrai que nous ne sommes plus tous jeunes Henri et moi, Monsieur le Président, mais justement, ayez au moins un peu de respect pour vos aînés !

J'ai peut-être fêté mes 80 ans l'année dernière mais je suis dans une forme olympique et pas prête de raccrocher la robe !

Ah non ! Ne me demandez pas non plus de formuler de « simples observations ».

D'abord laissez-moi vous dire que personne ne sait vraiment ce que ça signifie « faire des observations ».

Ça veut surtout dire : Maître, je n'ai pas le temps, soyez bref.

Alors non, Monsieur le Président pour Henri Leclerc, je ne déposerai pas de dossier, et je ne ferai pas non plus d'observations.

POUR HENRI LECLERC, JE PLAIDE !

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs de la Cour, Mesdames Messieurs les Jurés,

La défense c'est d'abord une voix.

Et Henri Leclerc manie l'arme avec dextérité.

Mais l'éloquence, qui lui est si chère, devient superflue dans les salles d'audience.

La parole se fait de plus en plus petite.

Plus petite, quand, le jour tombe sur la chambre des comparutions immédiates, qu'il est déjà 20h50 et que 6 prévenus restent à juger.

Plus petite aussi quand le prévenu peine à entendre dans son box et ne peut parler que par un micro.

Il n'a plus droit à l'éloquence non plus, quand il n'est entendu que du fond de sa cellule par visio conférence.

Pourtant, il y a dans l'éloquence judiciaire quelque chose qui relève de l'art, un art spécial avec un langage technique.

L'éloquence judiciaire a cette particularité d'être une langue entre celui qui défend et celui qui va juger.

Ne lui dites pas qu'elle va devenir une langue morte.

Quand on pense pourtant à ce qu'elle peut provoquer...

Quand l'avocat un peu essoufflé après sa plaidoirie se rassoit,
il y a parfois ces quelques secondes de silence
où le doute germe dans l'esprit d'un juré, d'un magistrat, juste au
moment où ils se retrouvent seuls avec eux-mêmes.

C'est éphémère, fugace, mais ce doute, il ne les quittera pas.

Cela ressemble à ce que l'on appelle dans le jargon du spiritueux,
« la part des anges ».

Le whisky mature dans son fût. Immobile, attendant patiemment
d'être couronné de saveurs.

Une toute petite partie de la précieuse liqueur se résiste pas à la
réaction chimique et se change en gaz.

A l'ouverture, elle s'évapore vers les cieux et échappe à l'homme.
C'est, ça la part des anges.

Henri Leclerc nous parle de son ange qui l'emmène et le guide tout
au long de sa plaidoirie

Cela nous échappe et c'est somptueux.

Henri Leclerc lutte pour que les avocats ne se taisent pas...

Pour que les juges ne peinent pas à respirer sous une montagne de
dossiers et que les voix résonnent encore longtemps dans les salles
d'audience.

Les voix rauques et majestueuses comme la sienne,

Les voix plus fluettes qui percent et touchent la cible dans le mille.

Les voix plus frêles dans leur robe presque neuves....

Ces voix sont magnifiques, elles nous réunissent ce soir,

et leur force a parfois permis à Henri Leclerc d'accomplir l'impossible.

D'accomplir l'imp...

Ecoutez Monsieur le Président, maintenant ça suffit !

Si, je vous ai vu regarder votre montre...

Je vois bien ce que vous vous dites...les voilà les deux brisquards !

La défense de la défense non mais rien que ça,

Alors que ça brandit sa carte vermeille à la moindre réduc,
roule à 80 sur l'autoroute,
et utilise un téléphone portable à clapet !

Oui c'est surement plus pratique Henri, je suis bien d'accord avec vous, là n'est pas la question... Non non je vous assure rangez votre téléphone.

Alors, OUI, Henri et moi, nous avons prêté serment en 1955 :

il n'y avait alors qu'une seule fac de droit en France,

on ne jurait que par Trenet,

et on allait voir à Bobino un type qui grattait sa guitare le pied sur une chaise, et qui disait : « *Mourons pour des idées, d'accord, mais de mort lente.* »

Henri et moi, nous faisons partie d'un temps où l'on écrivait les assignations à la main,

où les civilistes plaidaient encore, où le tribunal de la Seine regroupait Paris, Hauts de Seine, Val de Marne, et Seine Saint Denis.

Où les plaidoiries naissaient dans la bibliothèque du Palais,

les robes noires plongées dans le Dalloz

comme des moines de Chartreuse qu'on voit penchés **religieusement** sur de vieux cartulaires

s'imprégnant des secrets mélodiques du moyen-âge pour chanter l'office du lendemain.

Henri Leclerc prête serment en 1955 et pourtant, 60 ans plus tard, il veille toujours **bon pied bon œil** au respect des droits de la défense et des droits de l'homme.

Alors, de toute évidence, ce procès est une manœuvre de déstabilisation.

Mais ne vous faites pas d'illusion, ce n'est une petite session d'assises comme ce soir qui va l'atteindre.

Endurance et persévérance, ce sont des euphémismes pour parler de la force d'Henri Leclerc.

Se battre contre vents et marées, c'est la routine pour lui !

D'abord, le combat contre la peine de mort.

Il dénonce ensuite sans relâche le prix d'une incarcération et les conditions de détention.

Il a aussi porté de nombreux combats sociaux : aux côtés des paysans, aux côtés des mineurs, ou aux côtés des pêcheurs bretons !

Mais l'homme n'est-il jamais fatigué ?

C'est **ça** une vie d'engagement, c'est **ça** une défense d'avocat ! C'est sans relâche !

A l'avocat général :

Alors forcément, un adversaire comme lui, ça peut devenir gênant, n'est-ce pas Monsieur l'avocat général ?

On s'en passerait bien d'Henri Leclerc non ? Ca ferait remonter les stats et les audiences seraient plus faciles,

vous ne pensez-pas ?

Nous avons bien compris que ce procès était une sombre mascarade.

C'est un acte politique, **pire !** c'est une agression politique.

Vers le Président :

Tout a été piétiné Monsieur le Président, pendant cette procédure.

Des hommes **ARMES** ont débarqué au cabinet de Maître Leclerc pour une perquisition.

Mais c'était un acharnement... je l'entendais hurler du bas de la rue Faussette : **personne ne me touche, ma personne est sacrée, la défense c'est moi... !**

Voyez dans quel état vous me l'avez mis...

Bien sûr que c'est politique, avec lui c'est la défense toute entière qu'on veut faire tomber.

Car oui, Henri Leclerc incarne la défense !

Henri Leclerc c'est le serment d'un avocat : la dignité, la conscience, l'indépendance, la probité et l'humanité.

Il défend Badinter attaqué en diffamation par le négationniste Faurisson à la 17^{ème} chambre... Robert Faurisson reprochait à Badinter de l'avoir traité de *faussaire de l'histoire*.

Mais Henri Leclerc s'est opposé à la loi Gayssaut qui instaure le délit dit de « négationnisme ». Henri Leclerc précisera, « *ce n'est pas à la loi de dire l'histoire.* »

Si je devais donner un exemple de la conscience de l'avocat, je citerai celui-ci.

Si je devais dire l'humanité de notre serment, je parlerai de Pierre Overney.

Pierre Overney c'était un jeune ouvrier syndicaliste de chez Renault tué en 1972 par un agent de sécurité pendant les mouvements de grève.

Henri Leclerc défendra avec acharnement la mémoire du jeune homme pour ses parents, parties civiles.

Celui qui tua Pierre Overney fit 4 années de prison.
Mais à sa sortie, il fut abattu de deux balles dans le dos.

Pourtant rallié à leur cause ; Henri Leclerc hurlera contre les camarades d'Overney qui célèbreront cet assassinat.

Henri Leclerc **c'est la défense** et c'est bien celle-ci que le ministère public traine devant vous !

* * *

Alors comme ça Henri Leclerc en voudrait aux institutions. Son nom devrait en fait rimer avec révolte, désordre et rébellion ?

Sornettes, balivernes !

Mais mon client n'envisage même pas la défense de rupture ! Alors de là à en vouloir aux institutions...

Tenez en parlant de ça...il y a tout juste 16 ans, Jacques Vergès était à la même place...

Alors, j'avais dû envoyer mon collaborateur plaider à ma place, car j'étais en thalasso à Bénodet.

Non mais attendez, c'est vrai que pour Vergès, c'était différent,

C'était un très bon client mais il fallait se rendre disponible tout le temps, les incidents d'audience c'était toutes les semaines !

Henri Leclerc aussi aurait pu se faire un nom en taquinant du magistrat... Mais non...

Pour ce qui est de la **rébellion**, si vous êtes tenté de voir dans ses appétences politiques un signe d'une quelconque envie de destruction, détrompez-vous !

Henri Leclerc n'a fait que **flirter** avec la révolution !

Pourtant moi aussi, l'avocat des avocats, en 68, je me suis dit : Henri Leclerc, il commence très fort ! Mets la main dessus, ta carrière va décoller !

Il avait 33 ans et c'est justement à Nanterre qu'il fait ses premiers pas d'avocats militant.

Enfin plutôt pour des étudiants de Nanterre, surnommés « les enragés ». Avec en tête de file, un gamin de tout juste 20 ans, roux comme un renard surnommé Dany le Rouge ! Cohn Bendit...

Lui aussi est passé devant votre Cour Monsieur le Président, mais pour autre chose !

Quand j'ai appris que Leclerc fréquentait les enragés, je me suis dit banco !

L'avocat insolent j'avais en rayon, mais l'avocat révolutionnaire je n'avais pas... quelle niche de clientèle !

J'imaginai déjà Henri Leclerc avec un pavé dans la main, prêt à bombarder...

Mais non... Henri se bat surtout avec le code de procédure pénale, pas avec des pavés...

C'était quand même facile de s'y tromper parce qu'il avait pris sa carte au parti communiste...

Pareil, je jubilais : un petit rouge ! Quelle aubaine, à quand la spécialisation ?

Mais non. Henri a remis la faucille et le marteau dans la caisse à outils.

Cote D127-272 quater section 3 Monsieur l'Avocat Général :

*« Je suis resté mois de deux ans au parti communiste. Mon engagement a été sincère. Là aussi j'ai cru. **Là aussi, je me suis trompé.** » Page 39.*

Non seulement, il rebrousse chemin, mais en plus, il admet s'être égaré !

Alors 50 ans après vous me direz que c'est facile...

Mais le temps ne doit pas faire la même œuvre pour tout le monde, car je n'en connais encore pas mal qui gardent DAS KAPITAL dans leur table de chevet.

Si, je vous jure ça existe encore, j'en ai aperçu un ou deux au congrès du SAF la semaine dernière à Toulouse.

Ils sont surement là ce soir... Ah ! il faut que je pense à leur donner ma carte à la sortie d'ailleurs...

Mais passons.

Il a quand mm gardé quelques petits réflexes...

Henri Leclerc est encore tout à fait capable de parler un routard au comptoir de la fête de l'huma : *« Le groupe chaleureux et dynamique avec lequel j'avais tant milité avant mon départ s'était fondu dans une section du tout nouveau PSU constitué au moment de la fusion de l'UGS avec le PSA, scission de la vieille SFIO. »*

Henri.... des jeunes vous lisent, Henri, des jeunes vous lisent...

Ça va vite les jeunes Henri ; Snapchat, l'Instgram, tout ça....

Donc finalement, moi, entre mai 68, les rouges et la mode Vergès, je me suis dit, celui-là c'est le client du siècle !

En voilà un qui va nous retourner les audiences disciplinaires à l'ordre !

On se met d'accord, je le défends, on refait le même schéma pendant des années !

Je me spécialise dans l'avocat réfractaire et on est bon !

Je m'en mets pleins les poches et roule ma poule, c'est doigts de pieds en éventails, et bronzette sur la Riviera !

Mais non...

J'étais pourtant sûre qu'il allait faire décoller ma carrière, mais comme vous Monsieur l'Avocat Général j'ai misé sur le mauvais cheval !

Vous faites fausse route...

De tous les avocats que j'ai défendu, c'est bien la première fois que je me retrouve avec un innocent !

Et oui, s'il soulève des montagnes, cet homme-là n'a rien d'un conspirateur politique ou un dangereux guérilleros.

Détendez-vous Monsieur l'avocat général, prenez des vacances, passez le barreau... je ne sais pas quoi, mais faites quelque chose...

* * *

Mais alors attention.

Si ce n'est pas un poseur de bombes, Henri Leclerc n'en reste pas moins un acharné !

Quand il a une idée en tête, il fera exploser tous les murs !

Non non, calmez-vous Henri, ça reste une métaphore...

Croyez-moi Monsieur l'Avocat Général, si Henri Leclerc était après un quelconque plan diabolique, il aurait déjà réussi son coup, et vous n'auriez plus qu'à déplorer le nombre de victimes !

J'en veux pour preuve, la création du cabinet d'Ornano.

En 1973, imaginez-vous ! La loi vient seulement d'autoriser la création des sociétés d'avocats.

L'avocat en 1973, c'est le médecin de famille... pas question d'en faire une activité ouvertement commerciale...

Et à l'époque, les avocats...c'était pour les bourses pleines !

A ce moment-là, Henri Leclerc a 40 ans, la vieillesse de la jeunesse comme dit Victor Hugo et LA ! Il décide de **tout** renverser.

Avec une jeune équipe, ils investissent un immeuble entier du 18^{ème} arrondissement sur le boulevard d'Ornano, pas le 6^e pas le 8^e, dans le 18^{ème} près de porte de Clignancourt !

Et ils y installent un cabinet.

En plus des 6 étages occupés par des avocats de renom et aux spécialités diverses, ils ouvrent au rez-de chaussée une « boutique de droit ».

C'était tout bonnement une vitrine sur la rue où le passant pouvait, au lieu de se faire soigner un rhume ou arracher une dent, recevoir conseil juridique !

Et surtout, à l'Hôtel d'Ornano comme on l'appelait, l'accès au droit est pour tous car les honoraires de la consultation sont fixés sur le prix d'une consultation médicale.

Pour l'époque, c'est jeter un pavé dans la marre. Et c'était certain que cela allait faire des remous !

Effectivement, ça n'a pas loupé ! Je l'ai retrouvé la main sur le cœur, marchant comme un sacrifié jusqu'à la place Dauphine.

Il avait été convoqué pour s'expliquer sur toute cette folie.

Mais il leur a expliqué, pourquoi les gens modestes n'avaient pas accès aux avocats et que la défense c'était ça.

Que s'il fallait les défendre tous comme disait Albert Naud, c'était d'abord une façon de le faire.

Finally, by audacity or ingenuity I don't know, Henri Leclerc has obtained the graces of the bâtonnier.

This adventure has lasted twenty years.

Yes, the cabinet of Ornano has considerably helped to shape the profession such that we know it today: the justiciables can consult a lawyer for free in the mairie, and we talk without ceasing of access to justice.

Henri Leclerc says « *En un mot, nous nagions dans l'utopie, mais nous avançons.* »

Perhaps Henri, perhaps ... but the cabinet of Ornano, at the time I am talking to you, I know many who would have dreamed of being part of it.

* * *

C'est finalement cet homme-là que MONSIEUR L'AVOCAT GENERAL tente de réduire au silence.

But the parquet is going straight into the wall with the klaxon!

France is it therefore at this point in security for your priority today to be Henri Leclerc?

And well what? One gets bored at the parquet Monsieur l'Avocat Général? It is not very festive on the 4^{ème} floor?

Or should I see in this determination a little jealousy? You would perhaps like to rejoin our ranks and pass to the funky side of the bar? *Comme disent les jeunes.*

So if I have followed the parquet, Henri Leclerc has chosen, to be loved by the public, the combats for which he has the wind in his back?

That is to say necessarily approved by public opinion?

Dear friends, the ministry of justice needs love... I don't see that...

Il n'y a rien derrière les engagements d'Henri Leclerc si ce n'est le souci de l'humain.

La volonté de ne pas nous abaisser à des comportements indignes...

Si Henri Leclerc a un agenda caché, c'est bien celui-ci, Monsieur l'Avocat Général...

Et Henri Leclerc est bien sûr capable de braver l'opinion publique et nager à contre-courant !

Par exemple, il a été l'avocat de Véronique Courjault dans l'affaire dite « des bébés congelés ». Quoique de plus méprisé que l'infanticide...

Alors ne me faites pas croire, que cette défense était facile, et faite avec l'approbation de l'opinion publique.

Pourtant Henri Leclerc a été le soutien de Madame Courjault, il a plaidé pour elle, et avec elle :

Dans sa plaidoirie, il disait :

« Vous avez tué vos enfants, Véronique. Acceptez-le, portez-le, et allez maintenant retrouver les autres. »

Henri Leclerc incarne la défense et cette fois-ci il avait demandé aux jurés d'accomplir l'impossible...

Mais il l'avait demandé **sincèrement**... car souvenez-vous bien de ça :

Henri Leclerc dit la vérité. Sans cesse.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs de la Cour, Mesdames, Messieurs les jurés,

Pas de subterfuges, pas de fourberies !

Henri Leclerc fait partie de la maigre portion de ceux qui se laissent ressentir pour raconter l'humain qu'il faut juger.

Pas de pièges, pas de minauderies !

Maître Leclerc parle, et il dit vrai. Il dit l'homme dans le box tel qu'il l'a senti, vécu, connu.

A force d'éclairer les faits d'une autre lumière, on finit y voir une évidence. Il n'y a plus qu'à la conter...

Pas de machination, pas de perfidie !

La confiance est acquise, le terrain déminé, l'eau est calme et le regard humain... Les juges peuvent juger.

Et pour cela, sachez que l'opinion publique est présente dans cette salle, et qu'elle a déjà déchiré le manteau de la Cour... puisque dans la galerie des avocats de renom, Henri Leclerc tient une place à part.

Il n'est pas admiré, ou redouté,

Il n'est pas craint, ni vénéré,

Il n'est pas adulé, ni défié,

Il est aimé.

Il y a des vies de vertu, des vies de principes, qui nous font pâlir quand on pense à nos petits travers...

C'est difficile à croire, mais c'est vrai.

Et il vous faudra du courage Mesdames, Messieurs les Jurés, pour croire à l'extraordinaire. Mais sautez le pas...

Son nom est Henri Leclerc, il s'est enivré de l'humain et en a fait sa raison d'exercer.

Son nom est Henri Leclerc, et plus que le défendre,

Efforçons-nous, **ne serait-ce qu'un peu**, de marcher dans ses pas.
Je ne suis certainement pas la seule à lui prêter allégeance,

mais sachez que de tous les avocats :

*Si l'on n'est plus que mille, eh bien, j'en suis ! Si même
Ils ne sont plus que cent, je brave encor Sylla ;
S'il en demeure dix, je serai le dixième ;
Et s'il n'en reste qu'un....
je serai celui-là.*